

# UNION DES COMORES

Unité – Solidarité – Développement

MINISTÈRE DES FINANCES, DU BUDGET ET DU SECTEUR BANCAIRE

## RAPPORT D'EXÉCUTION BUDGÉTAIRE

### AU TITRE DU 1<sup>ER</sup> TRIMESTRE 2026

(Période du 1er janvier au 31 mars 2026)

Direction Générale du Budget

Juin 2026

## INTRODUCTION

Le présent rapport retrace l'exécution du budget de l'État de l'Union des Comores au titre du premier trimestre de l'exercice 2026 (1er janvier – 31 mars 2026). Conformément aux dispositions de l'article 79 de la Loi N°22-004/AU du 24 juin 2022 portant Opérations Financières de l'État, le Gouvernement est tenu de transmettre à l'Assemblée de l'Union, au premier mois de chaque trimestre, un rapport sur l'exécution du budget et l'application du texte de la loi de finances.

Ce rapport est élaboré sur la base des données produites par la Direction Générale du Budget, la Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique (DGTCP), la Direction Générale des Impôts (DGI), la Direction Générale des Douanes et des Droits Indirects (DGDDI), et la Cellule de Suivi des Réformes Économiques et Financières (CREF).

L'analyse porte successivement sur : (i) le contexte d'élaboration de la Loi de Finances 2026 et ses grandes orientations ; (ii) l'exécution des ressources budgétaires ; (iii) l'exécution des dépenses budgétaires ; (iv) la situation des ressources et charges de trésorerie ; et (v) les difficultés rencontrées et les perspectives d'amélioration.

## I. CONTEXTE D'ÉLABORATION DE LA LOI DE FINANCES 2026

### I.1. L'environnement économique et les perspectives

#### Au plan international

Le Projet de Loi de Finances 2026 a été élaboré dans un contexte international marqué par la poursuite des efforts de consolidation budgétaire. L'économie mondiale continue de faire face à des incertitudes persistantes, notamment les conflits géopolitiques (Russie-Ukraine, Israël-Iran), la volatilité des prix des produits pétroliers et les mesures restrictives de certaines grandes puissances commerciales. Ces facteurs exogènes pèsent sur les perspectives de croissance mondiale et créent des pressions inflationnistes susceptibles d'impacter les importations et les finances publiques des Comores.

#### En Afrique subsaharienne

Selon le rapport du FMI sur la crédibilité budgétaire en Afrique subsaharienne (2026), les économies de la région font face à un resserrement de l'espace budgétaire, à une montée des besoins de développement et à une dépendance accrue aux financements extérieurs. Les déficits budgétaires dépassent systématiquement les prévisions initiales dans la majorité des pays, principalement en raison de sous-performances des recettes fiscales et de dérapages des dépenses courantes primaires. Les Comores s'inscrivent dans cette dynamique régionale et doivent renforcer la crédibilité de leur processus budgétaire.

#### Au plan national

Sur le plan national, l'année 2025 a été caractérisée par une croissance économique projetée autour de 3,8 %, soutenue par la reprise dans les secteurs des services, de l'agriculture et la poursuite des travaux de construction. Pour 2026, les hypothèses macroéconomiques retenues prévoient une croissance du PIB réel de 4,6 % et un maintien de l'inflation autour de 2,1 %, grâce notamment à la stabilité du taux de change franc comorien/euro et à la maîtrise des prix à l'importation.

### I.2. Les grandes orientations de la politique budgétaire 2026

La Loi de Finances pour l'Année 2026 (LFA 2026), promulguée par le Décret N°26-003/PR du 16 janvier 2026, s'inscrit résolument dans la vision du Plan Comores Émergent (PCE) 2030 et repose sur le triptyque : Rigueur, Priorisation et Efficacité. Elle s'articule autour de quatre axes stratégiques majeurs :

- Consolidation et optimisation des finances publiques : élargissement de l'assiette fiscale, lutte contre la fraude, digitalisation des procédures de recouvrement et plafonnement de la masse salariale à 52,41 % des recettes fiscales ;
- Investissement dans les infrastructures et l'énergie : priorité aux énergies renouvelables, aux routes, ports et aéroports ;

- Capital humain et cohésion sociale : renforcement des allocations budgétaires pour l'éducation, la santé, l'employabilité des jeunes et le lancement progressif de l'Assurance Maladie Généralisée (AMG) ;
- Relance des secteurs productifs : soutien à l'économie bleue, au tourisme et à la modernisation agricole.

**Tableau n°1 : Prévisions de grandes masses budgétaires de la Loi de Finances 2026**

| Rubriques                                       | LFA 2026               | Prévision T1 2026      | Réalisation T1 2026   |
|-------------------------------------------------|------------------------|------------------------|-----------------------|
| <b>Recettes Intérieures</b>                     | <b>82 441 000 000</b>  | <b>20 610 250 000</b>  | <b>17 257 992 000</b> |
| dont Recettes fiscales                          | 71 811 000 000         | 17 952 750 000         | 15 009 924 000        |
| dont Recettes non fiscales                      | 10 630 000 000         | 2 657 500 000          | 2 248 068 000         |
| <b>Ressources Extérieures</b>                   | <b>46 816 000 000</b>  | <b>11 704 000 000</b>  | <b>0</b>              |
| <b>TOTAL RECETTES ET DONS</b>                   | <b>129 257 000 000</b> | <b>32 314 250 000</b>  | <b>17 257 992 000</b> |
| <b>Dépenses Courantes Primaires</b>             | <b>75 373 000 000</b>  | <b>18 843 250 000</b>  | <b>15 877 984 000</b> |
| dont Traitements et Salaires                    | 37 810 000 000         | 9 452 500 000          | 8 176 923 000         |
| dont Biens et Services                          | 16 968 000 000         | 4 242 000 000          | 2 763 836 000         |
| dont Transferts et Subventions                  | 20 595 000 000         | 5 148 750 000          | 3 498 922 000         |
| dont Investissement (res. propres)              | 13 321 000 000         | 3 330 250 000          | 1 438 303 000         |
| <b>Charges Financières (intérêts)</b>           | <b>2 080 536 000</b>   | <b>521 384 000</b>     | <b>547 775 000</b>    |
| <b>Dépenses sur Financement Extérieur (PIP)</b> | <b>43 862 000 000</b>  | <b>10 955 250 000</b>  | <b>0</b>              |
| <b>TOTAL DÉPENSES</b>                           | <b>125 738 000 000</b> | <b>31 434 384 000</b>  | <b>17 186 338 000</b> |
| <b>SOLDE BUDGÉTAIRE (hors dons)</b>             | <b>-43 297 000 000</b> | <b>-10 824 000 000</b> | <b>71 654 000</b>     |

Source : Tableau des équilibres budgétaires LFA 2026 ; tableau d'exécution budgétaire T1 2026 – DGB/CREF

## II. ANALYSE DE L'EXÉCUTION BUDGÉTAIRE

### II.1. Les ressources budgétaires

Au terme du premier trimestre 2026, les ressources budgétaires totales mobilisées s'élèvent à 17 257 992 000 francs comoriens (FC), contre une prévision de 32 314 250 000 FC, soit un taux de réalisation global de 53,4 %. Ces ressources proviennent exclusivement des recettes intérieures, les ressources extérieures (aides budgétaires et dons projets) n'ayant enregistré aucune mobilisation au cours de la période.

**Tableau n°3 : Mobilisation des ressources budgétaires au 1er trimestre 2026**

| Nature                                         | Réal. T1 2025 | Prévision T1 2026 | Réalisation T1 2026 | Taux  |
|------------------------------------------------|---------------|-------------------|---------------------|-------|
| Impôts sur le Revenu, Bénéfices et Plus-values | 2 157 150 000 | 4 015 250 000     | 2 563 346 000       | 63,8% |

|                                      |                       |                       |                       |              |
|--------------------------------------|-----------------------|-----------------------|-----------------------|--------------|
| Impôts sur les Biens et Services     | 3 678 275 000         | 5 446 000 000         | 5 228 101 000         | 96,0%        |
| Impôts sur le Commerce International | 1 749 507 000         | 2 213 500 000         | 2 056 602 000         | 92,9%        |
| Droits d'accises                     | 5 100 675 000         | 6 278 000 000         | 5 161 875 000         | 82,2%        |
| <b>TOTAL RECETTES FISCALES</b>       | <b>12 685 607 000</b> | <b>17 952 750 000</b> | <b>15 009 924 000</b> | <b>83,6%</b> |
| Recettes Non Fiscales                | 1 762 413 000         | 2 657 500 000         | 2 248 068 000         | 84,6%        |
| <b>TOTAL RECETTES INTÉRIEURES</b>    | <b>14 448 020 000</b> | <b>20 610 250 000</b> | <b>17 257 992 000</b> | <b>83,7%</b> |
| Aides budgétaires                    | 245 984 000           | 2 365 250 000         | 0                     | 0,0%         |
| Dons Projets (PIP)                   | 6 422 769 000         | 9 338 750 000         | 0                     | 0,0%         |
| <b>TOTAL RECETTES EXTÉRIEURES</b>    | <b>6 668 753 000</b>  | <b>11 704 000 000</b> | <b>0</b>              | <b>0,0%</b>  |
| <b>TOTAL GÉNÉRAL</b>                 | <b>21 116 774 000</b> | <b>32 314 250 000</b> | <b>17 257 992 000</b> | <b>53,4%</b> |

Source : Direction Générale du Budget – Tableau des recettes T1 2026 (en FC)

### Les ressources propres

Les recettes intérieures totales se sont établies à 17 257 992 000 FC, représentant 83,7 % de la prévision trimestrielle de 20 610 250 000 FC. En comparaison avec le premier trimestre 2025 (14 448 020 000 FC), elles enregistrent une progression notable de 19,5 %, témoignant d'une amélioration tendancielle de la mobilisation des ressources intérieures.

#### **a) La Direction Générale des Douanes et des Droits Indirects (DGDDI)**

Les recettes issues de la DGDDI comprennent les impôts sur le commerce international (droits de douane) et les droits d'accises. Au premier trimestre 2026 :

- Les Impôts sur le Commerce International ont atteint 2 056 602 000 FC sur une prévision de 2 213 500 000 FC, soit un taux d'exécution de 92,9 % ;
- Les Droits d'accises se sont établis à 5 161 875 000 FC sur une prévision de 6 278 000 000 FC, représentant un taux de 82,2 %, en légère progression (+1,2 %) par rapport au T1 2025.

#### **b) La Direction Générale des Impôts (DGI)**

La DGI a collecté 7 791 447 000 FC au cours du premier trimestre 2026, composés de :

- 2 563 346 000 FC au titre des Impôts sur le Revenu, Bénéfices et Plus-values (taux : 63,8 %), en hausse de 18,8 % par rapport au T1 2025. La sous-performance relative par rapport à la prévision s'explique notamment par les délais d'encaissement des impôts sur les sociétés ;
- 5 228 101 000 FC au titre des Impôts sur les Biens et Services (taux : 96,0 %), confirmant la solidité de la TVA comme principale source de revenus fiscaux.

#### **c) La Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique (DGTCP)**

Les recettes non fiscales gérées par la DGTCP ont atteint 2 248 068 000 FC sur une prévision trimestrielle de 2 657 500 000 FC, soit un taux de réalisation de 84,6 %. Par rapport au T1 2025 (1 762 413 000 FC), elles progressent de 27,6 %, reflétant une amélioration du recouvrement des recettes domaniales, des redevances et autres produits de l'État.

### Les ressources extérieures

Aucune ressource extérieure n'a été décaissée au cours du premier trimestre 2026. Ni les aides budgétaires (prévision trimestrielle : 2 365 250 000 FC) ni les dons projets du Programme d'Investissement Public (prévision : 9 338 750 000 FC) n'ont fait l'objet de mobilisation. Cette situation reflète les difficultés récurrentes dans la concrétisation des engagements des partenaires techniques et financiers en début d'exercice, ainsi que les délais inhérents aux procédures de décaissement.

## **II.2. Exécution des dépenses budgétaires**

L'exécution des dépenses budgétaires au premier trimestre 2026 affiche un niveau global de 17 186 338 000 FC, représentant 54,7 % de la prévision trimestrielle de 31 434 384 000 FC. Ce taux d'exécution s'explique notamment par l'absence totale de décaissement des dépenses sur financement extérieur (PIP).

#### **Tableau n°7 : Exécution des dépenses budgétaires par titre au 1er trimestre 2026**

| Nature Économique                          | Exéc. T1 2025         | Prévision T1 2026     | Exécution T1 2026     | Taux         |
|--------------------------------------------|-----------------------|-----------------------|-----------------------|--------------|
| Traitements et Salaires                    | 8 260 007 000         | 9 452 500 000         | 8 176 923 000         | 86,5%        |
| Biens et Services                          | 4 890 079 000         | 4 242 000 000         | 2 763 836 000         | 65,2%        |
| Transferts et Subventions                  | 2 864 517 000         | 5 148 750 000         | 3 498 922 000         | 68,0%        |
| Investissement sur financement national    | 4 899 112 000         | 3 330 250 000         | 1 438 303 000         | 43,2%        |
| <b>DÉPENSES COURANTES PRIMAIRES</b>        | <b>20 913 714 000</b> | <b>18 843 250 000</b> | <b>15 877 984 000</b> | <b>84,3%</b> |
| Charges financières d'intérêts de la dette | 786 263 000           | 521 384 000           | 547 775 000           | 105,1%       |
| <b>DÉPENSES COURANTES TOTALES</b>          | <b>21 699 977 000</b> | <b>19 364 634 000</b> | <b>16 425 759 000</b> | <b>84,8%</b> |
| Dépenses sur Financement Extérieur (PIP)   | 10 755 410 000        | 12 069 750 000        | 0                     | 0,0%         |
| <b>TOTAL DÉPENSES</b>                      | <b>32 455 387 000</b> | <b>31 434 384 000</b> | <b>17 186 338 000</b> | <b>54,7%</b> |

Source : Direction Générale du Budget – Tableau des dépenses T1 2026 (en FC)

## II.2.1. Les dépenses primaires

### a) Les dépenses de personnel

Les dépenses de personnel (traitements et salaires) s'élèvent à 8 176 923 000 FC pour une prévision trimestrielle de 9 452 500 000 FC, soit un taux d'exécution de 86,5 %. Par rapport au T1 2025 (8 260 007 000 FC), elles enregistrent une légère baisse de 1,0 %, témoignant d'une certaine maîtrise de la masse salariale conformément aux engagements de la LFA 2026. Cette performance est le résultat de la politique de gel des recrutements non prioritaires et de l'application progressive du principe de remplacement (un départ = une entrée dans la limite du plafond).

### b) Les dépenses de biens et services

Les dépenses de biens et services se sont établies à 2 763 836 000 FC sur une prévision de 4 242 000 000 FC, soit un taux d'exécution de 65,2 %. Elles accusent une baisse significative de 43,5 % par rapport au T1 2025 (4 890 079 000 FC). Cette sous-exécution traduit les difficultés de passation des marchés publics en début d'exercice, ainsi que les contraintes de trésorerie qui ont conduit à des restrictions dans l'engagement des dépenses opérationnelles.

### c) Les dépenses de transferts et subventions

Les transferts et subventions ont atteint 3 498 922 000 FC sur une prévision de 5 148 750 000 FC, soit un taux de réalisation de 68,0 %. Ils progressent de 22,2 % par rapport au T1 2025. Cette hausse est principalement imputable aux transferts aux ménages vulnérables dans le cadre des filets sociaux de sécurité, aux subventions aux établissements publics et aux contributions aux organismes internationaux.

### d) Les dépenses d'investissement sur ressources propres

L'investissement sur financement national s'est établi à 1 438 303 000 FC sur une prévision trimestrielle de 3 330 250 000 FC, soit le taux d'exécution le plus faible de toutes les catégories de dépenses : 43,2 %. Ce niveau représente également une baisse marquée de 70,6 % par rapport au T1 2025 (4 899 112 000 FC). La sous-exécution des investissements sur ressources propres s'explique principalement par la Présidence de l'Union, le Ministère de la Santé et le Ministère de la Jeunesse qui ont absorbé l'essentiel des crédits liquidés.

## II.2.2. Les charges financières

Les charges financières d'intérêts de la dette ont atteint 547 775 000 FC pour une prévision trimestrielle de 521 384 000 FC, soit un dépassement de 5,1 %. En comparaison au T1 2025 (786 263 000 FC), elles enregistrent une baisse notable de 30,3 %. Ce dépassement limité de la prévision trimestrielle s'explique par les intérêts sur la dette intérieure (bons du Trésor), qui ont largement dépassé la prévision, compensant partiellement le respect des engagements sur la dette extérieure.

## II.2.3. Les dépenses sur financement extérieur

Aucune dépense sur financement extérieur (Programme d'Investissement Public financé par les bailleurs) n'a été exécutée au cours du premier trimestre 2026, contre 10 755 410 000 FC au T1 2025. Cette situation constitue un défi majeur pour la mise en œuvre du plan d'investissement public et reflète les difficultés chroniques de mobilisation des financements de projets en début d'exercice.

### III. SITUATION D'EXÉCUTION DES RESSOURCES ET CHARGES DE TRÉSORERIE

#### III.1. Les ressources de trésorerie

Les ressources de trésorerie au T1 2026 sont constituées exclusivement des recettes budgétaires intérieures, s'établissant à 17 257 992 000 FC. Au titre du financement intérieur, l'État a émis des bons du Trésor pour un montant de 1 500 000 000 FC, portant le total des ressources de trésorerie disponibles à 18 757 992 000 FC.

#### III.2. Exécution des charges de trésorerie

Au titre du service de la dette, les paiements effectués au cours du premier trimestre 2026 ont totalisé 2 466 288 000 FC, dont :

- 467 696 967 FC d'intérêts sur la dette extérieure, intégralement payés ;
- 999 295 559 FC d'amortissement de la dette extérieure (54,1 % du calendrier trimestriel) ;
- 747 000 000 FC d'amortissement de la dette intérieure, soit un taux d'exécution de 187,4 % de la prévision, reflétant un remboursement anticipé ;
- 82 373 201 FC de contributions aux organismes internationaux (27,4 % de la prévision).

Tableau n°8 : Récapitulatif des ressources et des dépenses à charge de trésorerie au 31 mars 2026

| Rubriques                                          | LFA 2026               | Réalisation T1 2026   |
|----------------------------------------------------|------------------------|-----------------------|
| <b>Recettes Intérieures</b>                        | <b>82 441 000 000</b>  | <b>17 257 992 000</b> |
| Dons Extérieurs                                    | 46 816 000 000         | 0                     |
| <b>Dépenses Courantes</b>                          | <b>88 694 000 000</b>  | <b>17 186 338 000</b> |
| dont Salaires et Pensions                          | 37 810 000 000         | 8 176 923 000         |
| dont Biens et Services                             | 16 968 000 000         | 3 119 316 000         |
| dont Transferts et Subventions                     | 20 595 000 000         | 4 339 397 000         |
| Dépenses d'Investissement (ressources intérieures) | 13 321 000 000         | 1 760 896 000         |
| <b>Solde Budgétaire (hors dons)</b>                | <b>-56 613 000 000</b> | <b>-1 002 731 000</b> |
| <b>Solde Budgétaire (dons compris)</b>             | <b>-9 797 000 000</b>  | <b>-1 002 731 000</b> |

Source : TOFE – CREF / Direction Nationale de la Dette – Ministère des Finances

Le solde budgétaire au 31 mars 2026 est déficitaire de 1 002 731 000 FC (hors dons). En base caisse, l'État affiche un solde positif de 760 185 000 FC, grâce notamment à la variation nette de la dette flottante et aux arriérés de paiement accumulés (3 512 040 000 FC).

### IV. ANALYSE DES DÉPENSES SPÉCIFIQUES

#### IV.1. Analyse des dépenses sociales

Les dépenses à caractère social constituent une priorité absolue de la LFA 2026. Les secteurs de l'éducation, de la santé et de la protection sociale ont bénéficié d'une part significative des crédits exécutés au T1 2026 :

- Éducation : Le Ministère de l'Éducation Nationale a exécuté 3 814 987 000 FC de dépenses totales (88,2 % de la prévision trimestrielle), dont 3 254 220 000 FC de salaires (91,4 %) ;
- Santé : Le Ministère de la Santé a exécuté 1 921 563 000 FC (68,6 % de la prévision), dont 1 119 788 000 FC d'investissements liés au Programme EI-Maarouf ;
- Protection sociale et jeunesse : 637 332 000 FC ont été exécutés par le Ministère de la Jeunesse (96,8 % de la prévision), dont 313 286 000 FC en transferts et 209 100 000 FC en investissements.

## IV.2. Analyse des principaux soldes et indicateurs de performance

Tableau n°12 : Tableau récapitulatif des soldes budgétaires au 1er trimestre 2026

| Indicateurs                                     | LFA 2026 (annuel)      | T1 2026 (réalisé)     |
|-------------------------------------------------|------------------------|-----------------------|
| Total Recettes Intérieures (A)                  | 82 441 000 000         | 17 257 992 000        |
| Total Dépenses Courantes Primaires (B)          | 75 373 000 000         | 15 877 984 000        |
| <b>Solde Primaire (A-B)</b>                     | <b>-4 727 000 000</b>  | <b>1 379 008 000</b>  |
| Charges Financières (intérêts) (C)              | 2 081 000 000          | 547 775 000           |
| <b>Solde Global (hors dons) (A-B-C-Invest.)</b> | <b>-43 297 000 000</b> | <b>71 654 000</b>     |
| Dons extérieurs (D)                             | 46 816 000 000         | 0                     |
| <b>SOLDE GLOBAL (dons compris)</b>              | <b>-593 000 000</b>    | <b>-1 002 731 000</b> |

Source : DGB/CREF – Calculs à partir du Tableau des recettes et dépenses T1 2026

### Solde global et solde primaire

Le solde primaire trimestriel (recettes intérieures moins dépenses courantes primaires) ressort positif à 1 379 008 000 FC. Ce résultat doit néanmoins être interprété avec prudence car il reflète principalement la sous-exécution des dépenses plutôt qu'une amélioration structurelle de la mobilisation des ressources.

Le solde budgétaire global dons compris s'établit à -1 002 731 000 FC, en amélioration substantielle par rapport à la prévision annuelle (-592 587 675 FC) si l'on extrapole à l'ensemble de l'exercice. Toutefois, l'absence totale de mobilisation des ressources extérieures constitue un signal d'alarme pour la soutenabilité budgétaire du second semestre 2026.

### Indicateurs de performance

- Taux de pression fiscale : les recettes fiscales représentent 87,0 % des recettes intérieures totales au T1 2026 ;
- Ratio masse salariale/recettes fiscales : 54,5 % au T1 2026, légèrement supérieur au plafond annuel fixé à 52,41 % par la LFA 2026 ;
- Taux d'exécution des investissements sur ressources propres : 43,2 %, signalant un retard préoccupant dans la mise en œuvre du programme d'investissement public national.

## V. DIFFICULTÉS RENCONTRÉES ET PERSPECTIVES

### V.1. Difficultés rencontrées lors de l'exécution budgétaire au 1er trimestre 2026

#### V.1.1. Faible mobilisation des ressources budgétaires

##### a) Faible niveau global de mobilisation des recettes

Le taux global de réalisation des recettes intérieures de 83,7 % traduit une sous-performance par rapport aux prévisions trimestrielles. Les facteurs explicatifs incluent : les délais d'encaissement des impôts directs (IS, IRPP) en début d'exercice, les difficultés dans le recouvrement des arriérés fiscaux, et la persistance d'une économie informelle importante qui échappe aux circuits officiels.

##### b) Forte contre-performance des ressources extérieures

L'absence totale de décaissement des ressources extérieures (0 FC sur une prévision de 11 704 000 000 FC) constitue la défaillance majeure du T1 2026. Cette situation résulte des délais administratifs dans la signature et la mise en vigueur des conventions de financement, de la faible capacité d'absorption et de justification des dépenses éligibles, ainsi que des conditionnalités non encore remplies pour le déclenchement des aides budgétaires.

c) Sous-performance de certaines régies financières

Les droits d'accises (82,2 % de la prévision) et les impôts sur le revenu (63,8 %) affichent des performances en retrait. Ces niveaux reflètent des difficultés dans la mise en œuvre des nouvelles mesures fiscales introduites par la LFA 2026, notamment la suppression de l'acompte sur impôt de 1 % et la patente à l'importation au cordon douanier, compensée par un acompte à l'impôt de 10 % pour contrer le secteur informel.

### **V.1.2. Faible niveau d'exécution des dépenses budgétaires**

a) Exécution budgétaire globale insuffisante

Le taux d'exécution global des dépenses de 54,7 % par rapport à la prévision trimestrielle, bien qu'en partie attribuable à l'absence de décaissement extérieur, reflète également des difficultés structurelles dans la chaîne de la dépense. Le délai moyen entre l'engagement et le paiement reste un obstacle à l'exécution rapide des crédits en début d'exercice.

b) Faible exécution des dépenses de biens et services

Le taux d'exécution de 65,2 % pour les dépenses de biens et services traduit des difficultés dans la passation des marchés publics, notamment pour les marchés nécessitant des procédures d'appel d'offres. Les procédures de validation des dossiers et les contraintes de trésorerie ont conduit à reporter de nombreuses acquisitions.

c) Faible exécution des investissements publics

L'investissement sur ressources propres (43,2 %) et l'absence totale d'exécution des investissements sur financement extérieur révèlent un déficit d'absorption caractéristique des premières semaines de l'exercice. La complexité des procédures de passation des marchés, les retards dans les études de faisabilité et les difficultés de coordination inter-institutionnelle en sont les principales causes.

### **V.1.3. Faibles performances des dépenses sociales**

Si les dépenses d'éducation (88,2 % de la prévision) et de jeunesse (96,8 %) affichent des performances satisfaisantes, le secteur de la santé (68,6 %) accuse un retard notable. L'exécution des transferts sociaux dans le cadre de la protection des ménages vulnérables n'a atteint que 42,4 % de la prévision, limitant l'impact immédiat des filets sociaux de sécurité.

### **V.1.4. Pression élevée des dépenses de personnel**

Le ratio masse salariale sur recettes fiscales s'établit à 54,5 % au T1 2026, dépassant la cible annuelle de 52,41 %. Cette pression persistante de la masse salariale limite l'espace budgétaire disponible pour les dépenses d'investissement et les dépenses sociales non récurrentes.

### **V.1.5. Difficultés liées aux charges financières et à la dette**

Les intérêts sur la dette intérieure ont largement dépassé leur prévision trimestrielle (taux de 353,0 % pour les intérêts intérieurs), reflétant l'émission de bons du Trésor à des taux plus élevés que prévu. Par ailleurs, l'accumulation d'arriérés de paiement intérieurs (3 512 040 000 FC au T1 2026) constitue une source de risque budgétaire majeur susceptible d'alourdir la charge de la dette dans les trimestres à venir.

## **V.2. Perspectives d'amélioration**

### **Renforcer la mobilisation des ressources intérieures**

Des mesures prioritaires sont identifiées pour améliorer la mobilisation des recettes : accélération de la digitalisation des procédures de recouvrement fiscal et douanier, intensification des contrôles fiscaux et des audits des grandes entreprises, renforcement du recouvrement des arriérés fiscaux, et mise en œuvre effective de l'acompte sur impôt de 10 % ciblant le secteur informel conformément aux nouvelles dispositions de la LFA 2026.

### **Améliorer la mobilisation des financements extérieurs**

Le renforcement du dialogue avec les partenaires techniques et financiers en vue d'accélérer les décaissements constitue une priorité urgente. Des réunions de concertation devront être organisées avec les bailleurs pour lever les conditionnalités bloquant les aides budgétaires. La création d'une cellule dédiée au suivi des décaissements extérieurs au sein du Ministère des Finances est recommandée.

### **Accélérer l'exécution des dépenses d'investissement**

Pour améliorer le taux d'exécution des investissements, il est recommandé de procéder à la passation anticipée des marchés en début d'exercice, d'alléger les procédures pour les marchés de faible montant, et de renforcer les capacités des Directeurs Administratifs et Financiers (DAF) ministériels dans la gestion des projets. La mise en place d'un mécanisme de suivi trimestriel des projets d'investissement renforcera la redevabilité.

### **Maîtriser la masse salariale**

Afin de ramener le ratio masse salariale/recettes fiscales en deçà du plafond de 52,41 % d'ici la fin 2026, il est impératif de renforcer les contrôles des effectifs, d'accélérer le processus de départs à la retraite prévus, et de suspendre tout recrutement non prioritaire. Un audit de la paie devra être conduit pour détecter et éliminer les agents fictifs ou irrégulièrement positionnés.

### **Renforcer la sincérité et la transparence budgétaires**

La réduction des arriérés de paiement constitue un enjeu majeur pour restaurer la confiance des fournisseurs et améliorer la crédibilité budgétaire. Un plan d'apurement des arriérés intérieurs, assorti d'un calendrier précis et de ressources identifiées, devra être élaboré conformément aux recommandations du FMI et en cohérence avec l'accord de programme en cours.

### **Poursuivre les réformes budgétaires et institutionnelles**

La poursuite des réformes structurelles engagées dans le cadre du Plan Comores Émergent demeure essentielle : renforcement du système d'information de gestion des finances publiques (GISE, SIMBA, SIGIT, SYDONIA, WEWU), amélioration de la qualité des prévisions macroéconomiques, et renforcement de la coordination entre la Direction Générale du Budget, le Trésor, et les régies financières.

## **CONCLUSION**

L'exécution budgétaire du premier trimestre 2026 de l'Union des Comores présente un tableau contrasté. Du côté positif, les recettes intérieures progressent de 19,5 % par rapport au T1 2025, atteignant 17 257 992 000 FC grâce notamment à la performance des impôts sur les biens et services (96,0 % de la prévision) et à la croissance des recettes non fiscales. Par ailleurs, la maîtrise relative de la masse salariale et l'amélioration du solde primaire trimestriel constituent des signaux encourageants.

Cependant, des défis structurels persistent. L'absence totale de mobilisation des ressources extérieures, le faible taux d'exécution des investissements publics (43,2 % pour les ressources propres), la sous-exécution des dépenses de biens et services (65,2 %), et l'accumulation d'arriérés de paiement (3,5 milliards FC) constituent des fragilités que les autorités devront impérativement adresser dans les prochains trimestres.

L'expérience régionale documentée par le FMI (Rapport sur la crédibilité budgétaire en Afrique subsaharienne, 2026) montre que les pays disposant d'institutions budgétaires robustes, d'une surveillance indépendante et de mécanismes de contrôle efficaces obtiennent de meilleures performances en termes d'exécution budgétaire. L'Union des Comores devra s'appuyer sur ces enseignements pour renforcer la crédibilité de ses processus budgétaires et concrétiser les ambitions du Plan Comores Émergent 2030.

Le Gouvernement reste engagé à poursuivre les réformes structurelles nécessaires pour atteindre les objectifs fixés par la Loi de Finances 2026 et maintenir la trajectoire de consolidation budgétaire convenue avec les partenaires techniques et financiers, notamment le Fonds Monétaire International et la Banque Mondiale.

Moroni, le 1 juin 2026

**Le Ministre des Finances, du Budget et du Secteur Bancaire**